

## Exercice 1996 - Marché de fourniture de matériels électriques et de chauffage - Lancement des appels d'offres

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Pour les besoins d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux et de l'éclairage public, le Service Electricité-Chauffage est amené à acheter, chaque année, du matériel électrique, du matériel de chauffage et diverses fournitures, notamment des candélabres pour l'éclairage public.

Il convient donc, pour 1996, de lancer les appels d'offres correspondants, de l'ordre de :

- . 1 000 000 F pour l'électricité bâtiment
- . 500 000 F pour le chauffage
- . 1 000 000 F pour l'éclairage public.

Des marchés à bons de commande seront ensuite passés avec les fournisseurs ayant consenti les meilleures conditions dans chaque catégorie de matériel.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à :

- lancer les appels d'offres
- signer les marchés à intervenir ainsi que la (ou les) décision(s) de poursuivre et le (ou les) avenant(s) permettant la livraison complète des fournitures, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au Budget 1996.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.